

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 avril 2025 à 18h15 sous la Présidence de Monsieur Jean-Robert BONDIER, Maire.

Sont présents : Jean-Robert **BONDIER**, Michaël **MARILLIER**, Aïcha **BURDAIRON** (arrivée à 19h35), Alain **MOISSONNIER**, Rachel **HUGUES** (partie à 20h30), Jan **VINCENT**, Gilles **VINCENT**, Floriano **DE MATOS**, Dominique **LACROIX**

Absents excusés : Aïcha **BURDAIRON** donne procuration à Rachel **HUGUES**, Rachel **HUGUES** donne procuration à Aïcha **BURDAIRON**

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 7 novembre 2024

Aucune question ou remarque n'étant soulevé, il est approuvé à l'unanimité des conseillers présents et représentés. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

2. Actions du Maire par délégation

Vente de bois d'éclaircie au tarif de 20 € le m³.

Acquisition par acte administratif de 2 parcelles D13 et D14, en Malpertuis.

Location d'un appartement communal à la suite du départ de l'occupant actuel prévu au 1^{er} juin 2025 (aucun jour de carence).

Suivi de la Procédure au Tribunal Administratif des époux Mélési en vue de la désignation d'un expert (rédaction des mémoires en réponse et en réplique, paiement des honoraires d'avocat).

Renouvellement des adhésions aux associations : Association des Maires du Jura et des Amis de la Gendarmerie.

Recrutement d'un vacataire technique pour la cantine pour 2 journées de la semaine prochaine, les employés étant absentes le vendredi et l'effectif important du repas nécessite ce recrutement.

Validation de 2 stages d'observation (école et services techniques).

3. Finances

a) Comptes financier uniques (CFU)

Le Compte Financier Unique remplace les comptes de gestion et compte administratif depuis le passage à la nomenclature M57. Résultat global pour les 3 budgets confondus excédentaire de 235 360,43 €.

Budget principal

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	388 068,04 €	337 688,05 €
RECETTES	462 002,71 €	293 447,61 €
RESULTAT EXERCICE	73 934,67 €	-44 240,44 €
RESULTAT GLOBAL	29 694,23 €	

Budget de l'eau

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	37 669,35 €	30 728,28 €
RECETTES	50 498,37 €	85 025,42 €
RESULTAT EXERCICE	12 829,02 €	54 297,14 €
RESULTAT GLOBAL	67 126,16 €	

Les nombreux travaux d'amélioration du réseau réalisés en 2024 impactent le résultat.

Budget lotissement

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	461 499,91 €	227 867,80 €
RECETTES	227 867,91 €	600 000,00 €
RESULTAT EXERCICE	-233 632,11 €	372 132,20 €
RESULTAT GLOBAL	138 500,20 €	

Le Bilan comptable de la commune s'équilibre à 4 165 934,58 €. Notre patrimoine a ainsi évolué, en 1 an de 38 613,79 €.

L'état des contrôles du CFU ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Le Maire s'étant retiré, Michaël MARILLIER qui a été désigné Président de séance par le conseil municipal procède au vote Résultat des votes publics Pour 8 - Contre 0 - Abstention 0.

b) Affectation des résultats

Pour le budget principal affectation de 63 150,75 € d'excédent de fonctionnement au compte 1068, et 10 783,92 € en excédent reporté de fonctionnement au compte R002.

Pour le budget Eau, report des excédents d'exploitation et d'investissement tel quel, soit 12 829,02 € au compte R002 en fonctionnement et 54 297,14 € en investissement, au compte R001.

Pour le budget Lotissement, report des résultats de fonctionnement et d'investissement soit 233 632,00 € en fonctionnement, compte D002 et en investissement 372 132,20 € au compte R001.

Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

c) Taux d'imposition 2025

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition Foncier Bâti, Foncier non Bâti et Taxe d'Habitation pour l'année 2025. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Les Taux d'imposition communaux n'auront donc pas été modifiés depuis le début du mandat.

d) Taux taxe d'aménagement

Taxe qui concerne les travaux qui créent des surfaces nouvelles. Le taux actuel est de 2%, il est proposé de le conserver. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

e) Tarifs municipaux

Propose de reconduire les tarifs municipaux tels qu'ils sont actuellement.

Concernant les tarifs de l'eau, l'Agence de l'eau a créé 2 nouvelles redevances. Le Conseil Municipal décide de les répercuter, comme la loi le prévoit, au consommateur. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

f) Subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide d'allouer 2 000€ aux associations ayant une activité réelle d'animation locale. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

g) Redevances eau

L'Agence de l'Eau fait évoluer son dispositif : création d'une redevance prélèvement sur ressource en eau à 0,0466 €/m³ et une pour le supplément prix pour la performance du réseau à 0,01 €/m³. Elles s'ajoutent à la redevance sur consommation d'eau à 0,43 €/m³. Le Conseil Municipal prend acte de ces nouvelles redevances qui se répercuteront sur la facture des consommateurs. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

h) Passage du budget principal à un service assujetti à TVA

Le Conseil Municipal décide d'assujettir au régime réel à déclaration trimestrielle de la TVA l'activité agricole exploitation forestière. Nous y sommes soumis de plein droit compte-tenu des volumes de bois vendus ces 2 dernières années. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

i) Création de postes

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint Technique à temps partiel (8/35^e), de publier la vacance de poste et de procéder au recrutement d'un agent d'entretien pour réaliser le nettoyage des locaux en lieux et place d'une entreprise prestataire externe. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Le Conseil Municipal décide de supprimer le poste d'adjoint technique territorial et de créer un poste de rédacteur pour permettre la promotion de notre secrétaire générale de Mairie au 1^{er} avril 2025. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Mise à jour du tableau des emplois et effectifs en conséquence des décisions précédentes. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

j) Cartes avantages jeunes

Le Conseil Municipal décide de reconduire le dispositif de prise en charge partielle des Cartes Avantages Jeunes pour les moins de 30 ans résidents sur la commune (part résiduelle due par le demandeur : 3€). Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

k) Adhésion à l'AMRJ

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux du Jura (AMR39) pour un montant de 120€. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

l) Budgets primitifs

Grace au travail fourni, les dotations de l'État, pour la commune, augmentent de 1 320 € en 2025.

Budget principal

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	340 955,27 €	340 955,27 €
Investissement	129 600,75 €	129 600,75 €
Total	470 556,02 €	470 556,02 €

Budget eau

	Dépenses	Recettes
Exploitation	62 509,02 €	62 509,02 €
Investissement	65 876,07 €	65 876,07 €
Total	128 385,09 €	128 385,09 €

Budget Lotissement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	574 270,00 €	524 270,00 €
Investissement	649 270,00 €	649 270,00 €
Total	1 223 540,00 €	1 223 540,00 €

Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

4. Lotissement

Le Conseil Municipal décide de confier la vente des parcelles du lotissement à un professionnel de l'immobilier sous la forme d'un mandat succès. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

5. Bois – Devis ONF

Le Conseil Municipal valide le devis de l'ONF pour des plantations forestières sur des parcelles exploitées dernièrement. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

6. Parc Naturel Régional du Haut-Jura – bilan d'activités 2024

Il est disponible en mairie, consultable sur demande.

7. Terre d'Émeraude Communauté – PLUI PADD

Le Conseil Municipal prend acte du PADD dans le cadre de l'élaboration du PLUi. Le document est disponible en mairie.

8. Informations diverses

a) Réforme de l'apostille

Le Conseil Municipal désigne Jean-Robert BONDIER comme représentant de la commune dans le cadre de la réforme de l'apostille. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

b) Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Jura

Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion comme membre d'honneur aux Amis du Musée de la Résistance de l'Ain et du Jura pour la somme de 30€. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

c) Plan communal de sauvegarde (PCS)

A Une commission communale se réunira prochainement pour la finalisation du Plan Communal de Sauvegarde.

d) Espace sans tabac

Dans le prolongement de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, un espace sans tabac sera créé aux abords de l'école durant la période scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Maire,

Jean-Robert BONDIER

